



**HAL**  
open science

**Valérie Assan, Bernard Heyberger, Jakob Vogel (dir.),  
Minorités en Méditerranée au XIXe siècle. Identités,  
identifications, circulations.**

Xabier Itçaina

► **To cite this version:**

Xabier Itçaina. Valérie Assan, Bernard Heyberger, Jakob Vogel (dir.), Minorités en Méditerranée au XIXe siècle. Identités, identifications, circulations.. Archives de Sciences Sociales des Religions, 2021, 196, pp.159-161. 10.4000/assr.63884 . halshs-03592177

**HAL Id: halshs-03592177**

**<https://shs.hal.science/halshs-03592177>**

Submitted on 16 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Valérie ASSAN, Bernard HEYBERGER, Jakob VOGEL (dir.),  
*Minorités en Méditerranée au XIX<sup>e</sup> siècle. Identités,  
identifications, circulations*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2019, 284 p.

Xabier Itçaina

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/assr/63884>  
ISSN : 1777-5825

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 4 décembre 2021  
Pagination : 159-161  
ISBN : 9782713228735  
ISSN : 0335-5985

**Référence électronique**

Xabier Itçaina, « Valérie ASSAN, Bernard HEYBERGER, Jakob VOGEL (dir.), *Minorités en Méditerranée au XIX<sup>e</sup> siècle. Identités, identifications, circulations* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 196 | octobre-décembre 2021, mis en ligne le 01 janvier 2024, consulté le 11 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/assr/63884> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.63884>

---

Ce document a été généré automatiquement le 11 janvier 2024.

Le texte seul est utilisable sous licence © Archives de sciences sociales des religions. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Valérie ASSAN, Bernard HEYBERGER, Jakob VOGEL (dir.), *Minorités en Méditerranée au XIX<sup>e</sup> siècle. Identités, identifications, circulations*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2019, 284 p.

Xabier Itçaina

---

## RÉFÉRENCE

Valérie ASSAN, Bernard HEYBERGER, Jakob VOGEL (dir.), *Minorités en Méditerranée au XIX<sup>e</sup> siècle. Identités, identifications, circulations*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2019, 284 p.

- 1 Issu d'un colloque qui s'est tenu à Paris les 23 et 24 mars 2016, ce livre associe quinze historiens se donnant pour objectif de revisiter la notion de minorité au prisme des évolutions du XIX<sup>e</sup> siècle en Méditerranée, soit avant la dissolution des Empires austro-hongrois et ottoman qui scelle l'émergence de la notion moderne de minorité. Constatant les lacunes des travaux concernant la prise en compte des évolutions parallèles du sud et de l'est de la Méditerranée, Valérie Assan et Jakob Vogel s'assignent pour objectif, dans leur propos introductif, d'interroger les modalités complexes de la fixation des identités par les États et par les minorités elles-mêmes pendant le long XIX<sup>e</sup> siècle, « une période où les contours des minorités peuvent se montrer mouvants, oscillant entre une définition religieuse, linguistique, ethnique, territoriale et nationale » (p. 15). L'ouvrage entend faire dialoguer plusieurs historiographies qui s'ignorent ou se croisent de façon marginale : celle de l'évolution du sentiment national en Europe, celles de l'Empire ottoman et des Empires coloniaux, celle des minorités enfin. L'analyse des minorités conduit ainsi à réinterroger les notions de nationalité et

d'ethnicité, aussi bien en tant qu'autodésignations que comme identifications extérieures.

- 2 Le livre ne prétend pas à l'exhaustivité. À l'exception des chapitres de Federico Cresti sur les Ibadites du Djebel Nefousa et de Karima Dirèche sur les Berbères kabyles convertis au catholicisme, il s'attache prioritairement aux minorités non musulmanes. Valérie Assan et Jakob Vogel observent d'ailleurs que dans l'Empire ottoman et en terre d'islam, les groupes minoritaires musulmans ne bénéficiaient généralement pas de reconnaissance juridique, à la différence des minorités non musulmanes. Cette précaution étant prise, l'ouvrage restitue un panel très riche d'expériences minoritaires dans l'ensemble du pourtour méditerranéen.
- 3 Trois parties composent le volume. La première, « Produire la minorité pour gouverner : identifications, savoirs et expertises », regroupe quatre chapitres. Le premier (Davide Do Paço) analyse la mise en récit de la communauté grecque orientale de Trieste par Giuseppe Maria Mainati (1817-1818). Anne Karazian se penche ensuite sur la perception extérieure et l'auto-perception des Arméniens en Égypte dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en soulignant le jeu permanent avec les normes qui vient brouiller l'image d'une identité figée et uniforme. Les débats autour des désignations des communautés vient illustrer cette dimension fluctuante de l'identité. Aude Aylin De Tapia montre ainsi la façon dont les différents ethnonymes qui s'appliquent aux chrétiens orthodoxes turcophones de Cappadoce à la fin de l'Empire ottoman traduisent les effets multiples de l'introduction des idéologies nationalistes sur les modes d'identification des individus et des groupes. Federico Cresti analyse la façon dont, en 1911-1913, le colon italien en Libye joue la carte de la valorisation du particularisme sociolinguistique et religieux des Berbères ibadites du Djebel pour les opposer à la population arabe et sunnite.
- 4 La deuxième partie, « Entre communauté, nation et religion : le statut des minorités au prisme des rivalités impériales », relit plus directement les enjeux nationaux et locaux des minorités à la lumière des conflits d'intérêts diplomatiques et transnationaux. Alexandre Massé revient sur le rôle de la France dans la protection des Grecs catholiques (les « Latins ») installés dans les Cyclades lorsque ceux-ci, en 1821-1825 et à la faveur de l'indépendance grecque, quittent le système impérial ottoman et sont intégrés dans un Royaume de Grèce se structurant sur le modèle de l'État-nation. C'est également au traitement d'une minorité par l'Empire français que s'intéresse Valérie Assan, à propos du statut juridique des Juifs algériens installés sur le pourtour méditerranéen. L'article discute plus précisément de l'extension au-delà du seul territoire algérien et jusqu'au Levant du décret Crémieux qui, le 24 octobre 1870, accorda la citoyenneté française à quelque 35 000 Juifs en Algérie coloniale. Cette question des conflits incessants quant à la définition des minorités entre les différentes juridictions de l'Empire ottoman est également au cœur de la contribution de Marie-Carmen Smyrnelis sur les parcours de familles juives établies à Salonique et Smyrne et protégées par les consulats européens. C'est, quant à elle, au statut des juifs dans la Régence de Tunis pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que s'intéresse Fatma Ben Slima. Ici également, les controverses qui accompagnent ce statut sous le régime ottoman puis sous le protectorat français après 1881 sont ramenées à la fois aux tiraillements internes à la communauté juive, aux réactions de l'« opinion musulmane » et à un contexte international marqué par la concurrence entre puissances européennes. Karima Dirèche analyse ensuite le cas de la micro-communauté

catholique évoluant en milieu berbère kabyle, qui pose la question du statut juridique et de la citoyenneté de ces nouveaux convertis qui viennent perturber le cloisonnement des frontières juridiques et religieuses en contexte colonial.

- 5 La troisième partie « Les minorités face aux reconfigurations politiques » se penche sur les transferts et la circulation des normes et pratiques étatiques. Anaïs Massot observe le rapport aux réformes militaires et fiscales des chrétiens de Damas, au cœur du mouvement de réforme des *Tanzimat* dans l'Empire ottoman du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces réformes venant progressivement abolir les conditions du contrat de protection en tant que *dhimma*, les chrétiens de Damas négocient simultanément leur relation à l'État et à l'institution du millet. L'intensification de l'intervention étrangère en faveur des chrétiens de la ville afin de leur éviter la conscription et les nouveaux impôts aura aussi pour effet d'amplifier les tensions interconfessionnelles, tensions qui aboutiront aux violences de 1860. Ce sont également les effets des réformes des *Tanzimat* qu'analyse Aylin Koçunyan, cette fois dans le cas des contours juridiques et sociaux du statut des Arméniens apostoliques dans l'Empire ottoman entre 1856 et 1923. Aline Schlaepfer montre à partir du cas de juifs d'Irak à la veille de l'indépendance, les oscillations entre les termes de « communauté » et « minorité » dans les textes régissant le statut des juifs. Les reconfigurations identitaires caractéristiques de l'ère post-ottomane ne sont ni parfaitement hermétiques aux nouvelles influences de la puissance mandataire britannique, ni en rupture totale avec les structures ottomanes. C'est cette fois l'évolution des juifs de Turquie au cours des premières années de la République turque qu'analyse Laurent Mallet. Les communautés non musulmanes s'y retrouvent dans une situation paradoxale : elles bénéficient désormais de nouveaux droits et d'une citoyenneté pleine et entière mais, du fait du Traité de Lausanne, elles se voient gratifiées d'une protection internationale en tant que minorités. C'est donc au moment où ils deviennent citoyens à part entière d'un régime laïque que le droit international consacre la spécificité religieuse des juifs de Turquie. S'ouvre alors pour la communauté une période de tensions du fait de la pression à l'assimilation et de la perception comme « mauvaise minorité ». Dans sa conclusion, Bernard Heyberger revisite les notions de minorité et de protection à la lumière des contributions à l'ouvrage. Une fois écartée toute conception essentialiste des minorités, il montre que l'idée de minorité n'a émergé qu'au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et qu'elle n'est pas, jusqu'à nos jours, universellement acceptée, y compris par ceux qui *a priori* pourraient être considérés comme les premiers intéressés. Plaidant pour une histoire contextualisée des minorités, l'auteur souligne l'importance des réformes des *Tanzimat* dans l'Empire ottoman lorsque, par le décret impérial de 1856, le Sultan supprime la discrimination entre musulmans et *dhimmi*-s dans son Empire, pour instaurer l'égalité entre citoyens, ces tentatives de réforme centralisatrices imposées par le haut se heurtant à une forte incompréhension à la base. Tous les groupes n'accèdent pas au statut de minorité, il faut une capacité du groupe à construire et à se saisir des instruments politiques et institutionnels pour y accéder. D'autres groupes n'ont qu'une conscience réduite et vague d'une identité propre. Certains, comme les juifs et les chrétiens, se distinguent par une grande mobilité à l'intérieur et à l'extérieur de l'Empire. Enfin, le basculement vers le modèle d'État-nation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, en imposant le principe nationaliste de congruence de l'unité politique et de l'unité nationale (au sens d'Ernest Gellner), vient accélérer ces changements à grand renfort d'une ingénierie constitutionnelle qui conduit à une redéfinition de la notion de minorité. Heyberger souligne à juste titre les

transformations de la notion de protection, en tant qu'enjeu diplomatique et sociopolitique qui ne va pas de soi pour les minorités elles-mêmes – à l'instar des missionnaires catholiques qui doivent renoncer à leur autonomie en se plaçant sous protection française – et qui dépend des réseaux et de la personnalité des consuls. Au-delà du contexte diplomatique, la notion de *dhimma* elle-même, qui fonde la relation entre musulmans d'une part, chrétiens et juifs d'autre part, signifie à la fois le contrat, le pacte, et la protection, la garantie et peut, dans un contexte de sociétés segmentées où l'État est faible ou lointain, se traduire par des relations de patronage et de clientèle.

- 6 Au final, ce livre parvient avec bonheur à éviter le biais de la compilation hétérogène parfois inhérent aux ouvrages collectifs. Les chapitres introductif et conclusif, solidement charpentés, renforcent la cohérence entre des études de cas en dialogue, soit qu'elles traitent d'une même minorité (comme les communautés juives ou chrétiennes) dans des contextes territoriaux distincts, soit qu'elles s'attachent à la stratégie d'une même puissance coloniale (comme la France) dans différents contextes, soit par la transversalité de la question des réformes puis du démantèlement de l'Empire ottoman. Pour le lecteur non familier de la période et des espaces politiques concernés, l'ouvrage restitue de façon claire des configurations identitaires autrement enchevêtrées et complexes que celles que le modèle de l'État-nation cherchera à stabiliser au <sup>xx</sup>e siècle. Loin des nationalismes visant à reproduire un modèle d'homogénéité statonationale, les minorités du long <sup>xix</sup>e siècle méditerranéen s'inscrivent dans autant d'arrangements institutionnels à la fois singuliers et s'inscrivant dans des logiques impériales (ottomane et coloniales) puis statonationales. Le travail politique autour du droit est ici essentiel pour transformer les « communautés » en « minorités » et assigner des appartenances catégorielles à des identités héritées généralement hybrides (à l'instar des Rums de Cappadoce de religion orthodoxe, de langue turque et d'alphabet grec). Le statut juridique opère ainsi inévitablement en réducteur de la complexité des appartenances et génère des compromis fragiles entre l'autodésignation des groupes et l'assignation étatique, à ses différentes échelles. On ne peut que souhaiter que l'appel implicite à la comparaison avec les controverses identitaires contemporaines soulevé par ce beau livre soit entendu parmi les chercheurs.